

24 juin 2019

DOSSIER DE PRESSE

Cellule de veille canicule

Présentation du dispositif en faveur des personnes isolées,
notamment en période de canicule



Historique

La vague de chaleur de 2003 a mis en évidence la fragilité des personnes âgées rendues vulnérables par leur âge, leur perte d'autonomie, leur isolement. La tranche d'âge la plus touchée ayant été les 75 ans et plus.

Un plan national a été mis en place en 2004 afin de faire face aux conséquences d'une nouvelle canicule, plan relayé au niveau départemental et local. Ainsi de nombreux partenaires se sont mobilisés pour réaliser une campagne de prévention sur les risques liés à la chaleur et à l'hyperthermie.

CONTACT PRESSE

Centre communal d'action sociale
Emmanuelle Budan
emmanuelle.budan@chateauroux-metropole.fr
02 54 08 51 05
www.chateauroux-metropole.fr

Au niveau local, la Ville de Châteauroux, à travers l'Office des personnes à la retraite du Centre communal d'action sociale a créé un plan d'action, afin de :

- répertorier toutes les personnes de plus de 70 ans de la commune et de les solliciter pour être inscrites dans un fichier de personnes dites « vulnérables » (la loi du 30 juin 2004 rend obligatoire ce recensement). Au **24 juin 2019, 704 personnes** sont recensées sur cette liste.
- les différentes actions menées depuis ont permis, dans l'ensemble, aux personnes âgées de repérer l'Office des personnes à la retraite comme interlocuteur privilégié. C'est ainsi que plusieurs personnes ont pris contact pour solliciter renseignements ou visites à domicile.

Le dispositif d'aide aux personnes âgées

- **En période de canicule :**
 - o Des visites de professionnels de l'action sociale sont réalisées au domicile des personnes âgées, en cas de non-réponse par téléphone pour intervenir en cas de difficultés avérées

Partenariat avec la protection civile 36 et mobilisation des bénévoles des équipes citoyennes Monalisa :

Depuis 2015, un partenariat avec la Protection Civile 36 permet au CCAS pendant ces temps forts d'être soutenu par des bénévoles formés au moment des appels, et de proposer aux personnes âgées vulnérables, propriétaires d'une maison individuelle, d'être assistés en cas d'enneigement, de bris de branches, ou d'inondations.

Lors de la canicule de juillet 2018, les 801 inscrits ont été contactés grâce à la mobilisation en 48 h de 20 agents du CCAS, 4 bénévoles de la Protection civile 36 et 3 bénévoles des réseaux de solidarité (Equipes citoyennes Monalisa Livres et Moi, Allons-y-ensemble, Dosansol, Clubs de quartiers). En dernier recours, 3 visites à domicile ont été effectuées.

Dans les établissements de personnes âgées gérés par le CCAS :

A l'EHPAD Saint-Jean, la Résidence Isabelle et la Résidence des Rives de l'Indre, conformément à la loi, les « Plans bleus » sont activés.

Ces plans sont des procédures à mettre en œuvre en cas de canicule, procédures qui réglementent les conduites à tenir, à savoir :

- Hydratation des personnes qui doivent rester au moins trois heures par jour dans une pièce climatisée,
- Surveillance des comportements, des états de santé pour prévenir l'hospitalisation voire le décès.

CONTACT PRESSE

Centre communal d'action sociale
Emmanuelle Budan
emmanuelle.budan@chateauroux-metropole.fr
02 54 08 51 05
www.chateauroux-metropole.fr

Conseils pratiques

- Température de plus de 30°C, la canicule s'installe, défendez votre organisme :
 - o En portant des vêtements amples et légers
 - o En buvant 2 litres d'eau par jour
 - o En consommant des fruits et légumes
 - o En évitant de fumer et de consommer de l'alcool

Si vous restez à la maison :

- Fermez les volets le jour
- Aérez les pièces la nuit
- Utilisez des ventilateurs et brumisateurs
- Prenez des douches ou des bains pour vous rafraîchir
- Evitez tout effort inutile

Si vous sortez :

- Portez un chapeau
- Evitez les expositions au soleil entre 10h et 17h

« ENVIE DE CAUSER » TOUTE L'ANNEE ?

Lors des appels téléphoniques réalisés dans les temps de canicules aux personnes inscrites sur le fichier des personnes vulnérables, des demandes ont été faites pour que les appels soient plus réguliers et non seulement en cas de canicule.

Fort de ce constat, le CCAS a eu pour projet de répondre à cette demande et l'a donc étudiée. Il s'avère que les personnes demandeuses de plus d'appels ne veulent pas de visites à leur domicile, d'où l'idée de créer une nouvelle équipe citoyenne Monalisa d'appels téléphonique de convivialité dénommée « Envie de causer »

Une rencontre avec une délégation venue de la ville de Sens a été organisée afin d'étudier le fonctionnement de leur service d'appel de convivialité.

Les appels de convivialité de l'équipe citoyenne « Envie de Causer » seront des appels émis par des bénévoles, depuis les locaux de l'Office des Personnes à la Retraite. Ces appels seront émis à des heures et des jours précis et selon la fréquence choisie par la personne âgée isolée demandeuse.

Si des castelroussins souhaitent être bénévoles dans ce cadre, ou si des personnes âgées isolées souhaitent bénéficier de cette action, ils peuvent contacter l'OPR - CCAS. Contact OPR : 02.54.34.42.84

CONTACT PRESSE

Centre communal d'action sociale
Emmanuelle Budan
emmanuelle.budan@chateauroux-metropole.fr
02 54 08 51 05
www.chateauroux-metropole.fr